



ASSURANCE VIE LUXEMBOURGEOISE UNE PROTECTION CONTRE L'INSTABILITÉ POLITIQUE ?

Doté d'un dispositif protégeant son bénéficiaire de risques financiers, l'assurance vie luxembourgeoise jouit d'un statut d'enveloppe refuge en période de turbulences politiques et économiques. Elle n'est pourtant pas dénuée de faiblesses.

Son succès ne se dément pas. «Au premier semestre 2025, nous enregistrons une hausse des encours de 20% de nos contrats luxembourgeois», dévoile Alexandre Draznieks, directeur général de Cardif Lux Vie. Cette tendance a déjà démarré l'année dernière. La collecte des contrats d'assurance vie luxembourgeoise a déjà fortement progressé en 2024, sous l'impulsion des épargnants français. D'après le dernier rapport annuel du Commissariat aux assurances (CAA) du Luxembourg, les souscripteurs hexagonaux ont investi près de 14 milliards d'euros en un an, soit une hausse de 56%, par rapport à 2023. La France maintient son statut de «leader incontesté de l'assurance vie internationale», selon le CAA.

Ce type de contrat, destiné principalement aux ménages à hauts revenus, est distribué via les banques privées et les courtiers partenaires de grandes compagnies comme Generali, Swiss Life ou Cardif. Le ticket d'entrée minimal pour devenir titulaire d'un contrat luxembourgeois commence à 100.000 euros chez Ramify et à 150.000 euros chez Boursobank, mais peut aussi grimper à 250.000 euros comme chez Cardif Lux Vie.

DES PROTECTIONS LÉGALES

Ce type d'investissement

consiste à loger son assurance vie au Luxembourg, afin de profiter d'avantages juridiques et financiers que la législation française ne prévoit pas. Le premier atout réside dans la structure particulière du système, baptisée «triangle de sécurité».

Trois intervenants assurent la protection du capital: l'assureur, la banque dépositaire et le régulateur luxembourgeois. Les fonds des épargnants sont strictement séparés des capitaux propres de la compagnie, protégeant ainsi les investissements des clients en cas de faillite de l'assureur. Le CAA contrôle régulièrement la conformité de ces actifs. Autre avantage considérable: le statut de «super privilège».

En cas de faillite de l'assureur, les clients sont remboursés en priorité, avant l'État, les salariés ou les fournisseurs. Ils récupèrent l'intégralité de la valeur correspondant aux actifs détenus dans leur contrat, alors qu'en France, la garantie des dépôts ne les couvre que jusqu'à 70.000 euros de pertes. Une donnée importante lorsqu'on sait que la clientèle des contrats luxembourgeois investit des centaines de milliers d'euros. «Le triangle apporte une stabilité et fournit au contrat luxembourgeois un statut de placement sûr et sécurisé», estime Alexandre Draznieks de Cardif Lux Vie.

Sur le fond, l'assurance vie luxembourgeoise se distingue

aussi par la diversité de ses supports d'investissement. Le choix des unités de compte – un support d'investissement financier risqué – y est bien plus large que dans les contrats français, selon Olivier Herbout, cofondateur de Ramify: «On y retrouve de la dette privée, du capital investissement, des investissements en devise comme le dollar américain, la livre sterling ou le franc suisse, mais aussi des matières premières comme l'or.» «Sur l'assurance vie française, nous proposons 450 unités de compte, contre plus de 4.000 dans sa version luxembourgeoise», poursuit Xavier Prin, directeur commercial de Boursobank.

PAS UNE SOLUTION MIRACLE

Protectrice et diversifiée à souhait, l'assurance vie luxembourgeoise n'est pourtant pas un produit miracle. Sa fiscalité est «neutre», s'alignant sur celle du pays de résidence du souscripteur. Elle ne constitue donc en rien une parade contre une éventuelle hausse des impôts en France. Les plus-values et intérêts restent soumis à la «flat tax» de 30%, au-delà de 150.000 euros de versements.

C'est donc une autre cible de clients stratégiques que vise le contrat luxembourgeois: les expatriés. «Beaucoup de Français ayant l'ambition de vivre à l'étranger se tournent vers cette solution pour avoir une visibilité fis-



cale», analyse Olivier Herbout chez Ramify. «Cette portabilité du contrat est assurée par des experts fiscaux. Elle constitue l'un des grands atouts de l'assurance vie luxembourgeoise», abonde Alexandre Draznieks de Cardif.

L'enveloppe luxembourgeoise présente une autre faille. Depuis l'adoption de la loi Sapin II (2016), les autorités françaises ont la possibilité de suspendre temporairement les rachats de contrats d'assurance vie lorsqu'une menace sérieuse pèse sur la stabilité

financière du pays, afin de prévenir des retraits massifs sur les fonds en euros.

Les contrats d'assurance vie luxembourgeois sont censés échapper à cette réglementation. «Dans le cas, très faible mais possible, d'un défaut de paiement de la France, les avoirs sont donc protégés», explique Olivier Herbout de Ramify. C'est vrai pour une partie d'entre eux: ceux composés exclusivement d'unités de compte. Le client peut alors racheter librement une partie de ses actifs. En revanche, les

contrats comportant une part investie dans des fonds en euros réassurés par une société mère française peuvent être soumis à cette suspension.

Les épargnants ne disposent donc pas toujours d'une totale liberté dans leurs retraits. Seules les gestions entièrement indépendantes, opérées directement par des assureurs luxembourgeois, se soustraiennent à ce risque. •

ALEXANDRE LOUKI



«Le triangle apporte une stabilité et fournit au contrat luxembourgeois un statut de placement sûr et sécurisé»

Alexandre Draznieks
Cardif Lux Vie

TROIS CONTRATS D'ASSURANCE VIE AU BANC D'ESSAI

ENTREPRISE	BOURSOBANK	RAMIFY	CARDIF LUX VIE
Contrat	BoursoVie Lux	Life Digital Evolution (La Mondiale Europartner)	Liberty 2 Invest
Nombre d'unités de compte	4.000	Des milliers, mais uniquement en ETF	300 pour les fonds externes et les fonds internes collectifs (FIC) Illimité pour les fonds internes dédiés (FID)
Mode de gestion	Libre	Pilotée	Libre et pilotée
Versement initial minimum	150.000 euros	100.000 euros	75.000 euros pour gestion libre 250.000 euros pour gestion pilotée
Frais de gestion	0,65 %	1 %	Plafonnés à 1% pour la gestion libre Plafonnés à 1,2% pour la gestion pilotée
Frais d'entrée	0 %	0 %	Maximum 5 %
Frais de sortie	0 %	0 %	Maximum 5 %
Frais sur versement	0 %	0 %	Maximum 5 %
Rendement net du fonds euros en 2024	Fonds Euro Exclusif: 3% Eurossima: 1,70 %	2,60%	3,10 %
Commentaires	<i>Des frais très faibles, mais la gestion libre exige d'avoir une stratégie d'investissement.</i>	<i>Un ticket d'entrée parmi les plus accessibles, mais une allocation limitée aux ETF et aux fonds en euros.</i>	<i>Des frais sur versement élevés, mais une gestion libre accessible dès 75.000 euros.</i>